

CURSUS

Préparation au concours de

Conseiller socio-éducatif

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de test d'orientation préalable.

	Interne	Externe
Epreuves d'admissibilité	Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour	Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – ressources à distance Présentiel: 6 h / 1 jour Distanciel: 3 h / 0,5 jour Rédaction d'une note rapport avec propositions opérationnelles à partir d'un dossier portant sur l'action des collectivités territoriales dans le domaine des activités sanitaires, sociales et socio-éducatives Méthodologie – Travail en mode projet – 3 devoirs – 1 concours blanc – correction Présentiel: 25 h / 4 jours (dont 4 h dédiées au concours blanc) Distanciel: 18 h / 3 jours (4 h par devoir soit au total 12 h pour 3 devoirs)
Apport de connaissances	Culture territoriale Présentiel: 12 h / 2 jours Distanciel: 27 h / 4,5 jours	Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours
Epreuves d'admission pour les admissibles	Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel: 12 h / 2 jours Distanciel: 3 h / 0,5 jour	Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel: 12 h / 2 jours Distanciel: 3 h / 0,5 jour

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.